Lettre d'information de la Mairie de Banon

Janvier 2021

Le mot de Madame le Maire

Je vous présente, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux pour 2021. J'espère que, malgré les conditions qui s'annoncent difficiles, cette nouvelle année sera plus enthousiasmante que 2020, année exceptionnelle et éprouvante pour les personnes et les activités quotidiennes.
Dans ces circonstances si particulières, la nouvelle équipe s'est mise en place en assurant la continuité de la gestion de la commune, avec l'appui et le soutien des agents communaux, administratifs et techniques, que nous remercions vivement.
Nous maintenons le carnet de route de notre campagne électorale et, avec la mise en route des commissions extra-municipales, nous allons poursuivre nos actions et projets :

- L'hôpital de proximité
- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Le parc de loisirs multi-générations
- La centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge
- Etc.

Ces projets se réaliseront avec votre aide si vous souhaitez y participer avec les commissions extra-municipales : celles-ci sont en cours de formation et feront appel aux volontaires dès fin janvier.
Malgré les difficultés persistantes, nous allons avancer pour que la commune soit agréable à vivre pour tous ses habitants.

Michèle Moutte

Salle multi-activités

Nous avons dû remotiver les entreprises démobilisées par le confinement pour que celles-ci terminent leurs travaux et nous avons eu à superviser :

- L'exécution des corrections sur des défauts constatés,
- Le passage de la commission de sécurité,
- La réalisation de l'espace scénique,
- La réalisation et l'affichage des consignes d'évacuation,
- La mise en route et le réglage du nouveau système de chauffage (à base de plaquettes bois) commun à la salle et à la mairie

A l'heure actuelle, outre quelques dalles de plafond, il nous manque le feu vert de la préfecture pour vraiment travailler avec cette salle.

Petites Villes de Demain

Banon et 9 autres communes ont été retenues dans les Alpes de Haute Provence.
Ce programme est prévu pour améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.
Le programme s'articule autour de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire par le renfort des équipes (financement d'un chef de projet),
- L'accès au réseau des Petites Villes de Demain pour favoriser l'innovation et l'échange d'expériences,
- Des financements sur des mesures thématiques en fonction du projet de territoire.

Ce soutien viendra appuyer les projets de Banon dont certains sont déjà ébauchés :

- En cours avec la DDT (Direction Départementale des Territoires), la revitalisation de la place de la république en particulier pour les immeubles du côté de La Poste et pour l'immeuble Tardieu.
- Redémarrage du PLU, avec le cabinet Alteréo, et inclusion du projet de construction de 6 à 8 logements.

Chantiers en cours et à venir

N.D. des Anges
L'entreprise Lombardo a fini la reprise de la couverture, l'étanchéité a été réalisée autour du pied du clocher.
L'entreprise travaille actuellement dans la chapelle. Les enduits et peintures qui présentaient d'importants décollements ont été nettoyés (mur du chevet, pied des arcs de la croisée du transept…)

Pont du Largue
Le pont est très fatigué et le tablier doit être refait. Collaboration du Département, de la Communauté de communes et de la Mairie dans ce dossier. Le dossier de l'eau vient d'être accepté : feu vert pour les travaux qui pourraient débuter en mars.

Déchèterie
Les travaux de mise aux normes de la déchèterie ont commencé et, en plus du remplacement des dispositifs de protection, il est prévu l'ajout d'une benne supplémentaire, la construction d'un petit bâtiment pour le personnel, la création d'un sens de circulation pour éviter le croisement des véhicules et une aire de retournement pour les camions.
Pendant les travaux, la déchèterie reste ouverte aux horaires habituels

Problèmes de murs
Chemin du Valat. Réparation prévue depuis plusieurs mois, mais découverte de l'absence de fondations, ce qui implique une reprise (et une dépense) beaucoup plus importante que prévue.

Montée Chanoine Arioste : Constatation de lézardes importantes et de pierres descellées. Mise en sécurité et prise d'un arrêté de péril en attendant un passage d'expert.

La fromagerie de Banon

Elle existe depuis 1965 et emploie actuellement 24 personnes en CDI. La fromagerie travaille avec 10 producteurs de lait (dont 8 AOP) basés sur les communes de St Christol, Viens, Simiane, Revest des Brousses, Laragne et Lachau.
La fromagerie transforme environ 1 million de litres de lait par an et produit 80 tonnes de Banon AOP.
Vous pouvez commander vos caissettes de fromage et les récupérer le jour même.
Du lundi au vendredi au 04 92 73 25 03.
https://www.fromagerie-banon.fr/

L'hôpital de Banon : pétition en cours

Lors de la fusion de l'hôpital de Banon avec celui de Forcalquier et de Manosque, nous avons perdu entre autres des services de soins, qui pouvaient nous permettre d'être soignés ou en convalescence près de chez nous.

Pourtant Banon répond aux quatre critères nécessaires à la création d'un hôpital de proximité :

- la proportion de personnes âgées,
- celle vivant sous le seuil de pauvreté,
- la ruralité de notre territoire
- et le nombre de médecins généralistes.

Le contexte sanitaire actuel (COVID) et les nouvelles dispositions du gouvernement, qui est prêt, semble-t-il, par le biais d'un plan de relance à redynamiser entre autres le secteur de la santé en milieu rural, nous laisse entrevoir l'espoir de retrouver ce que nous avons perdu.

L'équipe municipale a fait circuler une pétition en ce sens dans tout le canton. Soutenus aussitôt par l'ensemble des élus des autres communes, nous avons recueilli par ailleurs, à ce jour, près de 500 signatures dans notre village et dans les communes voisines.

Nous comptons sur le soutien de la région, de notre sénateur J.Y. Roux, et de notre député C. Castaner, des conseillers départementaux B. Reynaud et P. Pourcin, du président de la Communauté de communes J. Depieds, qui ont été déjà contactés.

Informations : comment vous informer plus vite ?

En complément aux outils actuels, nous allons vous proposer un système simple basé sur l'envois de SMS et / ou de mails. Vous pourrez ainsi être mis au courant de ce qui se passe dans le village, des projets en cours, de toute information qui puisse vous être utile.

Si vous souhaitez être informé par ce canal, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous et à le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à le scanner et l'envoyer par mail à l'adresse suivante : adjoint.banon@orange.fr
Nous respecterons le règlement général sur la protection des données (RGPD). Nous nous engageons à ne pas transmettre ces données à qui que ce soit.

Nom : **Prénom :**
Date de naissance :
N° de tél portable : **(à défaut fixe) :**
Adresse mail :
Adresse : **Habitez-vous à cette adresse toute l'année ?**

Je souhaite recevoir les informations :
Par SMS **Oui :** ☐ **Non :** ☐
Par mail **Oui :** ☐ **Non :** ☐
Dans ma boite aux lettres (papier) **Oui :** ☐ **Non :** ☐
Signature :

Infos pratiques

Mairie
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h,
Le mardi et le vendredi de 14h à 17h.
Tél. : 04 92 73 20 08
mairiebanon-ahp@wanadoo.fr

Communauté de Communes Haute Provence Pays de Banon
Tél. : 04 92 75 04 13
mairie@mane-en-provence.com

Encombrants
Mairie de Mane, Tél. : 04 92 75 04 13

Déchetterie Banon
Tél. : 04 92 73 76 34

Horaires d'hiver : du 15 septembre au 14 mai
Lundi : fermé
Mardi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi, jeudi, vendredi : 13h30 à 17h30
Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Horaires d'été : inchangé le matin, 14h à 18h l'après-midi

Office de Tourisme Intercommunal
Horaires d'hiver du 16 oct. au 14 avril

Lundi		14h-17h
Mardi	9h-12h	14h-17h
Mercredi	9h-12h	
Jeudi	9h-12h	14h-17h
Vendredi	9h-12h	
Samedi	9h-12h	

Tél. : 04 92 72 19 40
banon.accueil@wanadoo.fr

Assistante sociale
Jeudi matin sur RDV
Se renseigner à la Mairie

Architecte des Bâtiments de France
Le vendredi après-midi (une fois par mois)
Sur RDV au 04 92 36 70 60

État civil 2020

Naissances

Elsa, Marjorie, Hélène CURNIER	23 janvier
Louane, Justine, Gilberte BLANC	9 février
Solal, Gabin, Marius BOÉ CONAN	10 avril
Adam, Mathéo RICHARD	7 juin
Zack, Akira, Michel, Tony GERACE	16 juillet
Leïna, Dominique, Gaëlle GUINET	10 septembre
Nina, Florence, Augusta DEBAENE	11 octobre
Lou, Catherine, Isabelle CATON	18 décembre

Mariages

Didier MURINO et Marion DUPONT	10 juillet
Francis PHILIPPE et Nathalie BOURBON	31 octobre

Décès

Suzanne NOVO, veuve SAVOUILLAN	2 janvier
Ginette GUSTAVE	20 janvier
Henri CHARAIX	26 janvier
Simone DEGRANDY épouse BLANC	19 avril
André DÉPIEDS	22 avril
Albert GIBILARDO	20 juillet
Mireille MOUTTE, épouse PÉLISSIER	31 juillet
Yannick THOMARÉ	13 août
André DELORY	14 août
Emmanuel PICKE	19 août
Sylvie REYMONET, épouse DELEUIL	10 septembre
Francine OLIVA, veuve MIGNONI	16 octobre
André CARBONEL	28 octobre
Roger BACKES	8 décembre

La vie à Banon, il y a quelques années…

Ce sont peut-être les 13 desserts de Noël qui m'ont fait penser à cet épisode de mon enfance à Banon.
Eté 1961. Nous avions dans les 12 ans. Nous étions montés au Revest du Bion sur nos vieux vélos pour rencontrer l'équipe de foot locale.
Déjà, premier handicap, eux, ils étaient venus à pied et, en plus, ils connaissaient leur "terrain". Celui-ci aurait pu être comparé à une piste à bosses pour vélos si les "pump tracks" avaient existé, quelques chèvres broutaient paisiblement et, en plus, l'arbitre y a mis du sien : 4 buts hors-jeu, 3 penalties imaginaires !
Malgré un match honorable, nous avons dû redescendre à Banon avec 13 buts dans nos musettes !
Mais juste avant d'enfourcher nos bécanes, un énergumène a cru bon de nous lancer :
"13 à zéro ! Ça vous fait un but par kilomètre d'ici à Banon ! Heureusement que vous n'êtes pas allés jouer à Sault !
R.B.